L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 2 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES

TRAQUEURS DE DOT

PAR A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD.

DEUXIÈME PARTIE.

IX

Fernand avait eu soin de placer Manoël à table entre le général Antonio Lopez et Salomon Lisboa. A peine assis:

— Monsieur, dit à Villergas le vieil officier, votre regretté père a toujours été celui de mes supérieurs que j'ai le mieux aimé. Il était bon et brave, et nous l'adorions tous.

— Bien souvent, général, répondit Manoël, don Sébastien m'a parlé de vous....

— Ah! s'écria le général, pourquoi n'ai-je pas été là en ce jour fatal, pour le défendre!

— Vous étiez lignes l'un de l'autre. Lorsque mon pauvre père apprit, à l'époque de la dernière élection pour la présidence, le succès de votre concurrent, je le vis l'oser avec colère, se prononcer en mot, le journal qui contenait la nouvelle et deux grosses larmes roulèrent de ses yeux....

Les moustaches grises du vieux général se hérissaient de plaisir, ses petits yeux clignotants roulaient languissamment dans leurs orbites; sur ses lèvres errait la grimace bizarre qui exprimait chez lui le sourire du contentement, et les contractions fiévreuses de son front, [illegible] aux agitations de sa pensée, imprimaient à la mèche de crins blancs qui garnissait encore le sommet de sa tête le mouvement d'une aigrette balancée par le vent.

Salomon Lisboa ne tarda pas, de son côté, à s'engager avec son voisin dans une conversation animée.

— Mon monsieur, lui dit Villergas, dont la [illegible] pantagruélique faisait honneur à [illegible] qui passaient à sa portée, [illegible] je ne m'explique pas que le gouvernement de la République se prive de vos services [illegible] votre talent. L'aide que avec laquelle [illegible] vos propres affaires n'est elle pas la [illegible] garant du succès avec lequel vous [illegible] celles des autres! Mon père, au pouvoir, n'aurait jamais eu d'autre ministre des finances que vous.......

— Oh, répondit Salomon, en l'interrogeant d'un de ces regards clairs et froids, dont les [illegible] secret, oui! Mais qui nous rendra l'illustre, le grand don Sébastien?

Avant la fin du dîner, les trois voisins étaient déjà les meilleurs amis du monde. Sans s'être [illegible] par un seul mot, ils s'étaient compris, et Manoël pouvait se dire tout bas:

— Ils m'appartiennent...... Leur vanité et leur cupidité ont besoin de moi, comme mon ambition a besoin d'eux.

Don Antonio Lopez était un des plus vieux généraux de l'armée de San-Pedro. Il avait servi sous les ordres de don Sébastien, son bienfaiteur, et lui avait toujours manifesté le plus bruyant attachement. Toutefois, sa conduite avait paru un peu louche, à l'époque où ce dernier avait été renversé par l'émeute. Plus tard, l'échec de sa candidature à la présidence de la République l'avait rejeté dans l'opposition. Il était revenu à ses anciens dieux avec une ferveur toute nouvelle, et ses rancunes, compliquées de vanité déçue et d'envie besogneuse, étaient prêtes à se mettre au service de toute ambition qui se trouverait en mesure de les exploiter.

Quant à son influence personnelle, elle était trop bornée pour lui permettre d'aspirer au rang suprême; mais elle pouvait servir d'appui décisif au premier aventurier qui, disposant dans le pays de moyens d'action plus étendus que ceux dont il disposait lui-même, aurait besoin d'un appui dans l'armée.

La nature de la petite République de San-Pedro présente un singulier contraste.

Autant, groupée en régiments, elle est intrépide au feu, disciplinée, patriotique, chevaleresque, autant, au corps de garde, à la caserne, aux bureaux de la guerre surtout, les hommes qui la composent, pris un à un, se montrent, à quelques nobles exceptions près, égoïstes et faméliques.

L'avancement! Le tableau d'avancement! Le choix! L'ancienneté!

Entrez à San-Pedro, dans les cafés ou dans les tables d'hôte d'officiers, et ces mots là, en trois ou quatre langues, sont les seuls que vous y entendrez.

Les coudes sur la table, la tête dans les mains, ces messieurs paraissent plongés dans des méditations profondes; au fond, ils ne connaissent qu'une lecture: l'*Annuaire militaire* [illegible]. Tous leurs désirs, en temps de paix, se bornent à appeler sur les grades supérieurs une épidémie bienfaisante qui creuse dans les rangs des camarades les vides que les bas grades y font pour [illegible]. C'est ce qu'on appelle la touchante fraternité des armes.

L'armée de San-Pedro est sujette à un autre travers, sorte de mal endémique dans les pays chauds, notamment en Espagne et dans les anciennes colonies espagnoles. Ce mal a un nom: le *pronunciamento*, comme la fièvre jaune s'appelle le *vomito*.

Lorsque l'avancement désiré se fait trop attendre, les officiers trouvent plus commode et plus expéditif de se le décerner à eux-mêmes, en offrant la rhubarbe à quelque général en disgrâce qui leur passe le séné. Le grand principe de la souveraineté du peuple est là pour justifier ce coup de mains, que la souveraineté [illegible].

Connaissant, pour ainsi dire, chaque officier par son nom, sa vie passée, par ses besoins, ses vices [illegible] le vieil Antonio se trouvait [illegible] éléments étranges. Manoël [illegible] son dessein arrêté, avait mis [illegible] l'homme qui pouvait le mieux le seconder.

Salomon Lisboa, de son côté, était parfaitement [illegible] un appui efficace. Fils d'un banquier [illegible] une fortune considérable qui suffisait à [illegible] goûts effrénés de luxe et de plaisir.

[illegible] à cette race de spéculateurs [illegible] une affaire, préfèrent à un bénéfice [illegible] la chance d'un gain [illegible] d'une énorme perte [illegible], prodigue, il se voyait [illegible] avec empressement, en dépit [illegible] par les grits de l'inquisition.

A l'époque de la dernière révolution, consulté par le nouveau président de la République, qui voulait [illegible] d'emprunt, il [illegible] que moyen de payer ses dettes qui [illegible] que les particuliers. Dans tout [illegible] à San-Pedro, elle l'avait [illegible] du progrès et comme [illegible] de l'avenir.

[illegible] à la Chambre des députés [illegible] il avait prononcé un discours [illegible] du budget et la plus grosse dette [illegible] la terreur des rentiers et l'espoir des [illegible] le ministre des finances lui revenait de droit.

Un mois s'était écoulé. Sans rien savoir de certain au précis, Fernand commençait à soupçonner que quelques confidences s'étaient [illegible] entre ses trois convives et que les sincères ouvertures de Manoël n'avaient pas rencontré de trop farouches résistances. Les dépenses du brillant aventurier, le train qu'il menait, l'assurance avec laquelle il se [illegible] à la société qui l'avait si longtemps [illegible], permettaient de supposer que [illegible] juif avait poussé dans le jeu du [illegible].

Au luxe récent de Villergas, il était même [illegible] que ses premiers fonds de la compagnie avaient été considérables — d'où il était [illegible] encore de [illegible] que les avances [illegible] au commanditaire devait être importante.

Son merveilleusement en cela par sa tactique qui paraît pour un louable sentiment de réserve, Manoël eut bientôt reconquis sa position dans le monde. On attribuait son retour [illegible] regret de ses fautes passées. Il avait [illegible] pourtant, des mal [illegible] l'avaient rencontré [illegible] aux alentours du port, après minuit, et des passants prétendaient l'avoir vu se glisser en secret, enveloppé d'un lar[ge] manteau, dans les tavernes où se réunissaient les anciens compagnons de ses grossières [illegible]. Seulement, personne ne pouvait l'en reprocher de s'être montré en public avec eux, ni même l'accuser avec certitude d'être allé les trouver dans leurs repaires.

Souvent il montait à cheval et allait dîner à l'habitation du général Lopez qui semblait s'être lié d'une grande amitié; mais nulle part il ne faisait d'aussi fréquentes visites qu'à la villa Mercédès [illegible] la comtesse multipliait des fêtes [illegible].

Les préparations qui, depuis quelque temps, [illegible] absorber Fernand, tourmentaient [illegible] Antonia, sans qu'elle osât en demander [illegible]. Son amour, comme tout amour [illegible] était élevé en elle à ce degré [illegible] l'égoïsme même de la [illegible] place à une sorte d'abnégation maternelle.

[illegible] d'une tempête dans un verre d'eau [illegible] beaucoup d'intérêt. Nous demandons au lecteur la permission de glisser [illegible] les détails de cette conspiration [illegible].

[illegible] que Manoël continuait à étonner San-Pedro par le luxe de ses équipages et la somptuosité de sa magnificence, le front du juif Salomon s'assombrissait de plus en plus. Il commençait à trouver que la semence tardait à lever, et à se demander si le fils du grand don Sébastien n'était pas tout bonnement un simple chevalier d'industrie.

Impatient de rentrer dans ses avances, le banquier avait fini par se transformer en créancier [illegible]. A la Chambre, ses collègues étonnés ne reconnaissaient plus en lui l'ardent rapporteur et contraient des gros [illegible] en déficit. Seulement, les [illegible] de cotiser dupé tempérait dans l'expression de [illegible] farouche emportement du réformateur.

Un matin, son valet de chambre lui remit une lettre. Elle était de Fernand, qui l'invitait à dîner. Salomon prit une plume, la trempa dans son écritoire [illegible] et répondit par le billet qui suit:

« Je me rendrai de grand cœur, mon cher ami, à votre aimable invitation, et je m'étais retenu par la crainte de rencontrer chez vous le seigneur de Villergas. Le drôle pourrait bien m'emprunter encore vingt-cinq francs, et je n'ai fait que trop de sacrifices à l'ombre du grand don Sébastien!

Votre bien dévoué,

SALOMON LISBOA. »

Fernand comprit que tout ajournement nouveau serait, en laissant à Salomon le temps de [illegible] de la méfiance et du ressentiment [illegible], compromettre à jamais l'entreprise. Il vit donc Manoël, lui fit part de ses [illegible] et l'engagea à aller trouver ses amis, à [illegible] avec don Antonio et à risquer, coûte que coûte, la partie. Ses aventures dont chaque jour de retard ne faisait que rendre le succès plus incertain.

Huit jours après, l'habitation d'Antonia s'illuminait pour une grande fête, la plus somptueuse qu'il y eût encore été donnée. Au moment où toutes les fanfares et toutes les gaietés [illegible], alors que tout son éclat, se confondait dans le bourdonnement joyeux de la musique et de la danse, vers une heure du matin, [Ma]nd, adossé, dans le grand salon, au manteau de la cheminée, vit s'approcher de lui Manoël.

[illegible] pour cette nuit, lui dit celui-ci à l'oreille, avec ce ton d'indifférence qu'il feignait [illegible] de sa cravate ou sur [illegible] habit.

[illegible] pour aller au-devant de don Antonio [illegible] au-devant de sa rencontre [illegible] général, qui demandait-il à voix [illegible] ainsi qu'il ne paraît pas [illegible] complètement, les [illegible]

(*A continuer.*)

— Crevés, répondit laconiquement le vieux soldat.

— Les cordes de cloches?

— Coupées.

— Bien!

La physionomie du géant reprit son expression habituelle d'indifférence taciturne.

Vers le matin, tandis que les bougies jetaient leurs dernières lueurs, au moment où le salon commençait à offrir l'aspect de ce désordre plein de lassitude et de tristesse qui succède au bruit et à l'éclat du bal, fleurs détachées de leur tige et flétries, meubles dispersés, valets courant çà et là pour éteindre les lumières, Manoël et Fernand se retirèrent dans le pavillon qu'habitait ce dernier.

La nuit était sombre et le temps orageux. Le tonnerre grondait dans le lointain, et le vent en apportait à la villa Mercédès, rentrée dans le silence et dans l'obscurité, le murmure sourd et menaçant.

Par [illegible], Manoël mettait la tête à la fenêtre et [illegible] avec angoisse l'oreille au moindre bruit.

— Enfin! s'écria-t-il avec un long soupir de satisfaction, comme un homme qui se sent le cœur soulagé du poids qui l'oppressait.

Il venait d'entendre, perdu dans l'espace, le son d'une trompette, signal convenu qui lui annonçait que ses hommes étaient à l'œuvre.

Son émotion était extrême. Pour la première fois son calme l'abandonnait. Toujours impassible, on eût dit sous ce flegme apparent une fièvre dévorante. La situation, il faut le reconnaître, justifiait cette émotion. Dans une partie qui n'allait pas durer deux heures, il jouait sa tête. Pour lui, avant le lever du soleil, le pouvoir ou la corde.

— N'importe! s'écria-t-il tout à coup, avec un sourire, en s'arrachant brusquement à ses rêveries et en avalant d'un trait un verre de rhum; ces messieurs ne s'attendaient pas à mon coup de Jarnac!......

(*A continuer.*)

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ECORCE DE CALISAYA,

DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents la recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui la prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co., chimistes et droguistes de New York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&c

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox & Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN FINANCIER

Lundi soir, 1er novembre 1869.

Il ne s'est pas opéré de changement important dans le marché monétaire proprement dit. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 1 a 1 1/2 par mois, et les billets de second ordre à 1 1/2: les billets de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 1/4 à 1 1/2 et les billets de second ordre à 2 à 2 1/2. Le papier hypothécaire est à 9 1/2 à 12 pour cent, par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

Un fort et très bon billet de commerce, à soixante jours de date, a été fait, aujourd'hui, à 1 1/2 pour cent par mois.

On se plaint beaucoup de la rareté des petits billets. Quelques-uns des courtiers en ont obtenu 1/2 de prime et même davantage. Plusieurs banques ont trouvé de la difficulté à payer des checks au dessous de $100 et ont été forcées de les faire certifier par leurs payeurs ou demandant qu'on les fît passer au-dessus.

L'or a ouvert à 128 3/4 à 129 contre 128 3/8 à New York, et après d'assez fortes transactions, a fermé à 128 5/8. On a vendu: $30,000 et $50,000 à 128 5/8, $2000, $3000, $10,000 et $10,000 à 128 3/4, $1000 à 128 7/8 $1000, $5,000 et $7,400 à 129, $1,000 à 129 1/4.—Dans l'argent, la seule transaction annoncée est de $500, en demi piastres américaines à 128 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 128 1/4 à 128 1/2 et les piastres mexicaines à 2 1/4 à 2 1/2 de prime sur l'or.

Il y a eu de l'animation dans le change étranger, mais à une baisse de 1 pour cent. Les cours ont subi l'influence de la forte baisse de l'or dans Wall street, baisse qui, cependant, a été en partie neutralisée par une légère hausse des traites sterling à New-York. Les ventes de sterling comprennent 63,000 livres dont 4000 connaissement No. 1 et 28,000 connaissement et clear à 138 à 138 1/2, 3500 connaissement No. 1 et clear à 138 1/4, 5000 clear No. 1 à 138 3/8, 12,000 connaissement No. 1 et clear à 138 à 138 1/4, 5000 de banquier à 138 3/4 à 138 7/8 et 500 livres à [illegible].

Dans le change sur France, les opérations ont atteint le chiffre de 875,000 francs en change de commerce No. 1, y compris 150,000 à 1 08 3/4 net, 100,000 et 300,000 à — et 25,000 à 1 07 1/2. Le sterling peut être coté maintenant à 1 38 à 1 38 1/2 le connaissement et clear No. 1, et 1 39 à 1 39 1/2 de banque, le change sur France, à 1 07 à 1 08 3/4 le premier et 1 06 1/4 à 1 05 le second.

Le change américain a légèrement faibli. Les banques ont tiré sur New York au pair. Les ventes sont: $20,000 de banquiers et $30,000 de banque, à vue, sur New York, à 1/8 d'escompte, $30,000 à vue, à 3/16, $20,000 et $10,000, en change de commerce, à 1/4, $12,000 à trente jours de vue, sur New York, à 2, $30,000 à vue, sur Boston, à 1/4, $5,000, à vue, sur Providence, à 3/8 et $10,000, à trente jours de vue, sur St-Louis, à 2 1/4.

15 actions de la compagnie du chemin de fer de la ville se sont vendues à $166, 15 de la banque de la Nlle-Orléans à $12 à $12 50, 200 de la compagnie du Canal de [illegible] aux Vaisseaux à $2 40. Samedi sur au Board des courtiers, [illegible] à $27 1/2 et [illegible] à $27 3/4.

$2000 de mandats de l'Etat se sont vendues à [illegible]. Les autres consistent en mandats de vétérans, [illegible] la demande est régulière. Les émissions sont en demande à 61 à 61 1/2.

Un lot de $1000 de billets de la ville s'est vendu à 23 3/4 d'escompte. Les courtiers ont acheté à 24 1/2 et vendu à 23 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 1 novembre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6000 balles, prises à une hausse de 1/8 à 1/4 et fermant à 1/8 c. Nous cotons actuellement: good ordinary 24 a — c, low middling à 24 1/2 a — c, middling à — à 25 et strict middling à — c.

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er sept 1869, balles		710
Arrivé depuis notre dern. rap.	5063	
précédemment	157858	162921
		16[illegible]01
Expédié aujourd'hui		
précédemment	90658	90658
Stock en mains		73013

SUCRE ET MELASSE—Les recettes, ce matin, ont compris 68 boucauts de sucre et 36 barils de mélasse. La demande de mélasse est bonne, tandis que celle qui porte sur le sucre est en pratique sorte languissante.

Les ventes ont embrassé 60 boucauts de sucre à 12 3/4 c pour le second, 12 5/8 c pour le centrifuge et 13 3/8 pour le prime. 250 barils de mélasse à 65 a 75 c le gallon de centrifuge, 78 à 80 pour la prime et 85 pour la prime à choix.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Bismarck, de St-Louis, et Omadillo, de Cincinnati, sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme. La double extra est rare et ferme, mais le stock des autres grades est fort et calme. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1500 barils dont 50 de simple extra à $5. 50, 300 de triple extra à $6, 100 d'extra de choix à $6 50 200 de $6 55, 100 d'extra de choix à $7 50 et 600 de conditions privées.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible et l'article ferme. Vente aujourd'hui de 2500 sacs dont 500 de jaune mélangé nouveau à $1 10, 1000 de blanc nouveau à $1 10, 100 et 100 de $1 12 et 125 de blanc vieux à $1 12 1/2 le boisseau.

AVOINE—L'assortiment d'avoine est faible et les prix fermes. Vente de 1000 sacs dont 600 à 63, 100 et 200 à 64 et 100 et 65 c le boisseau.

SON—Calme et est coté à $1 07 1/2 a $1 10 les cent livres.

FOIN—Le foin est calme. 50 et 70 balles foin ordinaire de l'Ouest vendues à $26 le tonneau.

PORC—Dans l'article il ne se fait que des affaires à $32 50 le baril de mess. Les lots ronds sont tenus à $32.

BACON—Il ne se fait aujourd'hui que de petites affaires en détail à 17 1/2 à 17 3/4 c. pour les épaules, 20 c pour les côtes clear ribbed et 20 1/4 à 20 1/2 pour les côtés désossés. Les jambons curés au sucre sont rares et commandent 28 1/2 cts la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme. L'article en tierçons est coté à 18 à 18 1/4 c et en barillet 19 à 20 1/4 c la livre. Vente de 10 tierçons à 18 1/4 c la livre.

PEAUX—Les peaux sèches sont inactives et les cotes sont nominales. Les peaux humides des abattoirs de la ville sont stables à 9 à 10 1/2 c la livre de peaux lourdes et 11 à 14 c pour la livre et le chevreau.

FROMAGE—Le marché est bien pourvu de fromage, mais la demande est peu de chose, [illegible], les détenteurs sont fermes. Le West-[illegible] est coté à 19 à 20 c et le reserve à 16 à 17 1/2 c la livre, l'inférieur 10 à 12 c. English dairy 21 à 22 cts la livre.

SEIGLE—Le seigle est coté à $1 20 à $1 25 le boisseau au débarcadère.

SEL—La demande de sel de Liverpool pour l'intérieur est active et nous avons noté des ventes de deux chargements complets, lesquels sont en ce moment prêts à être embarqués. Pas de [illegible] de prix.

Les commerçants vendent le gros sel à $2 25 à $2 30 le sac, et le fin $2 40 à $2 45, factory filled 25 c de plus le sac, quand les lots sont pris en entrepôt par des bateaux non déduction est faite pour le charroi. Un chargement de sel des Des Turques entre en magasin, et un autre—devant arriver est offert à 50 c le boisseau. Un chargement de sel de Marseille est aussi offert.

SACS EN PITRE—Soutenus à 19 1/2 à 20 cts le sac selon le poids.

BANDES DE FER—Les bandes de fer pour emballer le coton sont en bonne demande à 6 1/2 à 6 3/4 c la livre, selon la qualité.

CORDE—Pas de demandes et les cotes sont nominales.

RIZ DE LA LOUISIANE—La demande de riz est bonne et les prix fermes. Nous cotons: choix 8 1/2 a 8 3/4 c la livre, 7 1/2 a 7 3/4 c pour le prime à [illegible], 6 1/4 à 7 c pour l'ordinaire à bon; recettes aujourd'hui 487 barils, ventes 51 barils de prime à 7 3/4 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 2 novembre 1869.

Arrivé, hier—1,019 bœufs du Texas, 835 veaux et veaux d'un an, 233 cochons 873 moutons.

Vendu—273 bœufs du Texas, 129 veaux et veaux d'un an, 129 cochons, 574 moutons.

A vendre—1,250 bœufs du Texas 534 veaux et veaux d'un an, 107 cochons, 387 moutons et 30 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.—
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	14.00	à	20.00
Cochons par liv., gr	12.00	à	15.00
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	5.00	à	7.00
Moutons 2de qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons 3me qlt., par tête	—	à	3.50
Vaches à lait, de choix, par tête	—	à	—
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	80.00
Veaux, par tête	7.00	à	10.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	10.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Mardi matin, 2 novembre 1869.

Le premier jour de ce mois a été favorable, non-seulement aux habitués de la Levée et aux sucriers, mais aussi aux nombreuses familles qui, depuis bien des siècles, consacrent ce jour à la mémoire des morts qui ont eu des tombes.

Les arrivages et les départs d'hier ont donné de la besogne aux travailleurs de la Levée; le sucre et le coton arrivent en abondance, et nous observons aussi beaucoup de fret parmi les bateaux qui quittent notre port.

Les arrivages d'hier sont: le Bismark, de St-Louis; le J. Kilgour et le Gov. Allen, de Vicksburg; le Francis Wright et le Lotus No 3, de la Rivière Rouge; le National, du Bayou Sara; le Cleona, de Donaldsonville; le Myrtle, de la côte d'en bas.

Sont partis hier: le John Kilgour et le Gov. Allen, pour Vicksburg; le Lotawanna, pour la Rivière Rouge; le Henry S. Turner, lequel prend la place du National, pour Bayou Sara; le San Nicolas, pour Bayou Lafourche, et le Hunter, pour la côte d'en bas.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous signalerons le Crescent, capt. M. Everidge, assisté de M. Joe Ritter, lequel à l'avenir fera régulièrement deux voyages par semaine jusqu'à la Station Riceland, paroisse Plaquemines, partant de la Nlle-Orléans tous les mardis et vendredis matin, à 10 heures.

Partira aussi aujourd'hui, à midi, le Myrtle, capt. W. H. Brooks, lequel fait régulièrement trois voyages par semaine jusqu'au fort Jackson, paroisse Plaquemine, partant de la ville tous les mardis, jeudis et samedis, à midi. M. Leo Bayhi est chargé des affaires du bord, et M. Rosemond Fagot est préposé au fret.

Le Cleona, capt. W. King, part aujourd'hui, à midi. Ce fin marcheur fait régulièrement trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la ville tous les mardis, jeudis et samedis, à midi. Il part de Donaldsonville le matin, effectuant ses voyages de jour. M. Frank Dalferes est chargé de l'administration des affaires de bureau, et M. J. Kelly, du fret.

Partira aussi ce soir à 5 heures, le beau bateau le Robt. E. Lee, capitaine J. W. Cannon. Ce paquebot régulier fait connection à Vickburg avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. M. Adolphe Martin préside à l'administration intérieure; il est assisté de MM. E. Broughton et W. N. Calmes et M. J. Mossup qui ont la charge du fret.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le bateau le Rob Roy, capt. J. M. Kane, lequel prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nlle-Ibérie, la rivière Atchafalaya, le Bayou Chêne, la Grand-Rivière, aussi pour Pattersonville, Centreville, Franklin et tous les points intermédiaires. M. W. Kane est chargé des affaires du bureau et M. S. J. Pecot est préposé au fret.

Les départs réguliers de demain sont le T. D. Hine, pour la côte d'en bas de la ville. Le Celeste et le Lizzie Hopkins, tous les deux pour la Rivière Rouge et le Welcome, pour la station Lobdell, Cuest-Bâton-Rouge.

Nous appelons l'attention des expéditeurs et des planteurs sur le nouveau bateau le Henry S. Turner, lequel prend la place du National dans le service de la côte d'ici à Bayou Sara conservant les mêmes officiers et les mêmes jours.

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Louisiana Democrat* dit: "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr. C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Préparez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un remède dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Teintures à la Vapeur

ET

NETTOYAGES EN TOUS GENRES,

E. Eug. GEORGEST,

Coin Remparts et St. Philippe.

Cette maison s'avantageusement connue depuis 6 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, et le nettoyage de toute espèce de vêtements [illegible].

[illegible] Robes en laine de tous les prix [illegible]. Robes en soie teintes en noir $1 25, jupes et châles $1 00 [illegible]. Nettoyage de paletots, pantalons, gilets, vêtements d'enfants, robes jupes $1 [illegible]. Rideaux en toutes couleurs [illegible].

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti

(Succursale No 205 de la rue de Chartres)

Importateurs de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer, [illegible]. Pipes en terre, toute espèce, Boîtes à allumettes, Pots à tabac, Tuyaux en bois de cerisier, [illegible].

TABACS A FUMER:

Maryland, Virginie, Perique, Vanity Fair, Rough and Ready, Gamecock, Turkish, Vengeance et Right Power de Maryland, qui ne doivent pas être jugés avec le Right Power de Gail & Ax., de Baltimore.

TABACS A PRISER.

Virginie demi-gros, St-Pettigrew, Macouba de rose [illegible]. Egalement Un grand stock de tabacs à en quer en carotte, coupe fin, dans des feuilles de fer blanc [illegible] UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

J. P. SARRAZIN.

TABAC

SOUS TOUTES LES FORMES,

USINE A VAPEUR.

L. MOUFOR, 53, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe ses nombreuses clientèles et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs à toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Perique, &c., &c., &c.

Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs, Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, &c., &c.

—Gros, Demi Gros et Détail—

Conditions avantageuses aux marchands de la ville et des campagnes.

Avis aux jardiniers et aux planteurs

Graines de jardinage, de Landreth.

Récolte de 1869.

Le soussigné a, en magasin, un grand assortiment complet de graines de jardinage d'automne et d'hiver sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public.

On trouvera également chez lui un fort lot d'oignons et d'oignons de Boston. Les marchands de la campagne peuvent s'y procurer des papiers par douzaines, centaines et mille. pour le détail.

H. HAFNER, au No 105 de la rue St Charles, en face du théâtre St Charles.

Articles pour Modistes,

MAISON

F. TUJAGUE,

14.........RUE DE CHARTRES.........14

Près Canal (au premier).

CETTE maison qui, au dire de sa nombreuse clientèle, se fait distinguer, cette saison, par son BON MARCHÉ et son choix; continue à écouler, aux plus BAS PRIX DE GROS, un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de NOUVEAUTÉS d'AUTOMNE et d'HIVER.

On y trouve tous les derniers genres en CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, VELOURS, BLONDES, etc.

Aussi, des CHAPEAUX GARNIS pour le commerce de la campagne.

10 oct—1m

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Dauphine, près Camp [illegible] au No 274 de la rue du Camp, [illegible] un fort lot de lits en fer et de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grande ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.

23mars—1an

En débarquement du steamer SAXONIA.

3 boîtes opium de Smyrne, première qualité.

A vendre, en douane et en magasin, par

E. J. HART & Co.,

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Habillements faits ici.

CHARLES LAMM,

192 et 194......rue Poydras......192 et 194

OFFRE, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver pour hommes et jeunes garçons. Egalement, Lingerie de messieurs, Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et meilleur marché que dans aucun magasin de ce genre. Il fait le linge sur commande.

RICHARD FROTSCHER,

Marchand de Graines,

Au No 12 de la rue Douane,

A un choix de graines de jardinage pour l'automne et l'hiver. Il l'offre, en quantités au gré des acheteurs, à des prix raisonnables.

Toits. Toits.

TOIT ASBESTOS, toit feutre, du ciment Asbestos, peinture préservative, &c., &c. Réparation et construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et assure au même taux que les toits en ferblanc. Venez l'examiner.

ZABLE & DALTON,
Agents en Louisiane,
Au No 215 de la rue Poydras,

27 juin—1an

THEATRES, CONCERTS, BALS.

Théâtre de l'Opéra.

OUVERTURE
DE LA SAISON THEATRALE.

JEUDI, 4 NOVEMBRE 1869,

Les Huguenots,

Grand opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer.

N. B.—Le Bureau de Location sera ouvert à partir de lundi, 1er novembre, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M.

PRIX DES PLACES

réservées pour les abonnés et invités.

Stalles d'orchestre	$2 00
de Parquets	1 50
Loges grillées ou Baignoires	2 00
Loges découvertes ou grillées, premières	2 00
Loges grillées de secondes	2 00
Fauteuils—secondes	2 00

TROISIÈMES et QUATRIÈMES

pour le public.

Troisièmes—fauteuils	75
Secondes	50
Quatrièmes	30

Un escompte sera alloué aux abonnés qui prendront une loge pour deux représentations par semaine.

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Représentation TOUS LES SOIRS et le SAMEDI, A MIDI.—Changement de spectacle toutes les deux semaines. La troupe est composée des artistes les plus distingués du pays.

Le Théâtre du Sud et les matinées ont le plus de succès.

Théâtre National,

Au coin des rues Baronne et Perdido.

Grandes représentations données par la célèbre TROUPE TYROLIENNE DES ALPES.

Une semaine seulement—à partir de

DIMANCHE, 31 OCTOBRE 1869.

La direction a l'honneur d'annoncer aux amateurs de musique de la Nouvelle-Orléans, que cette Célèbre Troupe qui est arrivée dernièrement d'Europe où elle a reçu les félicitations des Têtes Couronnées, débutera dans cette ville, au Théâtre National.

Les membres de la troupe porteront les costumes de leur pays. IL N'Y A RIEN, DANS LE MONDE, DE COMPARABLE A LEURS REPRÉSENTATIONS.

Le spectacle commencera à 7 heures et demie du soir. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie du soir.

PRIX D'ENTRÉE:

Premières et Parquets, 75 cents; Places de famille, 50 cents; Galeries 25 cents. On peut obtenir des places réservées, sans prix extra au contrôle du Théâtre National, au magasin de musique de Grunewald et à celui de Zimmermann, rue du Canal.

MME AMELIE BOURGEOIS,

Premier Prix du Conservatoire de Paris,

PREMIÈRE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir au public ses services comme professeur de SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.

S'adresser rue d'Orléans, No 106, entre les rues Bourgogne et Remparts, au premier.

Troisième Anniversaire.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,

— Donné par la —

Société de Bienfaisance Mutuelle

DU PELICAN,

SAMEDI, LE 4 DÉCEMBRE 1869,

AU ODD FELLOWS' HALL,

Pour la Construction d'une Tombe.

DIRECTEURS.

A L Tissot	J L Bariac	F Donnelly
Elle Lambert	J A Jacquet	Julien Michel
G Lacroix	F Barthe	W F Lareache
E Ch[illegible]	G Barbier	J Brion
L P[illegible]	Cas Mercadillod	L Dégelos
E Deery	Gus Leon	L Adams Jr
A Mazus	Chs E Leuss	F Marquis
M T Ducros	L Vivian	R D Hubbard
H Tourne	M E Lhaudale	J T Desgrais
L Noiron	E Darter	H Delille
L F Lamarié	A D Hémecourt	R Barbier
F Levasseur Jr	J Loewengardt	A F Lataple Jr
Wm Pemberton	Gen Forstall	T Moustier
G Bouchon	Alb Paul	J A Bettit
A Roman	L Carrère	Jos Coija
E V Foulon	L Roney	V Martin
Jean Brisolara	D Bienvenu	A Hebrard
H Ottre	S Jaquet	O Gast
A F Roux	P Larcote	L Curien
Jas D Augustin	A G Vernoudy	F A Boannier
Michel George	J H Hardy	J R Ducros
J L Baudier	R Jumonville	G Bienvenu
V F Bayhi	T Cassagne	P C Boudousquié
O H Desforges	F L Fernande	F Mosny
Jas Darter	J A Guenard	P Lefevre

[illegible] Comité d'Invitation.

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 1er décembre.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale, à Jos. Coija, chez S. N. Moody, coin Canal et Royale, à Paul Lacoste, chez F. Pollet, 147 Canal street; à J. R. Ducros, [illegible] City Hall; à F. L. Fernande, chez M. R. Hagerty, 13 Canal street; à D. Bienvenu, pharmacien, coin Tremé et Dumaine.

Pour la location de la barre et du restaurant s'adresser à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale. L'orchestre sera sous la direction de Chs. Yaeger.

Prix du Billet.........$3 00.

PREMIER GRAND BAL,

Paré et Masqué,

— DONNÉ PAR LE —

SOUTHERN CONCLAVE No 21

S.: W.: M.:

LE SAMEDI, 11 DÉCEMBRE 1869,

A LA SALLE DES ODD FELLOWS,

Au profit de leurs Veuves et Orphelins.

Comité de Réception.

Prévost C. G. PILES, Chairman.

J. R. Doll	O. Lake	L. Adams,
J. A. Roesinger,	C. Beaudoux,	B. Roberts,
N. Bates,	J. Martinez,	A. Forchier,
S. [illegible]	F. Hanca,	[illegible] Rohrer,
J. Ralph,	A. Manouleau,	J. Barrobert,
	J. Crayon.	

Comité d'Arrangement.

Ins. Gen. O. DALIET, Chairman.

C. O. Gerlan, T. E. C. Hy. J. Montagne, ex chancellier, P. G. Asdanx, C. C. Piles, A. Laine.

Commissaires.

Ex Prevost A. LAINE, Chairman.

A. Wagner,	J. Reynolds,	J. Lemounier,
L. S. Hayles	O. Pyrentin,	P. Gotenaux,
J. Ostot,	J. Boxeroe,	F. Frantz

Les invitations pour dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux commissaires.

PRIX DU BILLET.........$2 50

Les applicants pour la location de la Buvette et du Restaurant seront reçus jusqu'au 4 décembre 1869, chez M.[illegible]. Le musique sera sous la direction de Chas Jaeger.

Second Grand Bal

Paré, Masqué, Travesti et avec Insignes,

—Donné par le—

CONCLAVE IONIK NO. 11.

S.: W.: M.:

A LA SALLE DU "DEUTSCHE COMPANY,"

Esplanade, Bienville et Passage de la Bourse,

Au Bénéfice du Fonds destiné à l'achat d'une TOMBE,

SAMEDI, 27 Novembre 1869.

DIRECTEURS—Hon. Aux. Dimitry, Prévôt, Grand [illegible]; M. A. Calogne, Passé Grand Chef; [illegible] Ml. Sarchet, Suprême Chef; W. F. Fitzgerald, Grand Chef; A. L. Tissot; J. R. Ducros, Richard Lambert, M. J. Ducros, H. Casse, [illegible].

COMITÉ D'ARRANGEMENT—Ellacie Lévy, Président; [illegible], A. Louis, Léon Pales, V. Sciele, A. L. Tissot, A. Pons.

COMITÉ D'INVITATION—E. A. Louis, Président; T. Noner, A. Dimaine, J. R. Ducros, E. Webar, A. Hebrard, A. Pons.

COMITÉ DE RÉCEPTION—J. M. Creecy, Président; E. Mendiest, J. Liard, A. Mollo, J. Lataple, B. Vasquelin, S. Arnoult, K. Lambert, Maidonet, Murat, Vagnier.

COMMISSAIRES—Michel George, Président; Michel Pons, R. Barbier, E. Chopin, Seiechnaydér, A. Toto, P. Oreto, André Pons.

Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux endroits suivants:

M. A. Calogne, chez A. D. Grieff, 50 et 52, Vieille-Levée.

E. A. Louis, chez Dinziger, 163, rue du Canal.

G. Barbier, chez M. Nesty, 7, rue du Camp.

E. Levy, Bureau de la Renaissance, 48, rue Conti.

Léon Pales, 16, rue St-Philippe.

Les propositions pour tenir la barre, le restaurant et la vestiaire seront reçues par tous les membres du comité d'arrangement jusqu'au 21 novembre.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 25 novembre.

PRIX DU BILLET, $2 00.

21 oct—21 oct. au 27 nov

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ

— DE —

L'Association dite DRY GOODS AND GENERAL MERCANTILE CLERKS' ASSOCIATION.

A L'ODD FELLOWS' HALL,

MERCREDI SOIR, 10 NOV. 1869.

DIRECTEURS.

S. N. Moody,	Chas. Leighton,	M. R. Haggerty,
A. Baldwin,	H. Kern,	R. T. Walshe,
Alex Hill,	J. A. Brasselman,	W. C. Tompkins
P. J. Christian,	Wm. Davis,	B. Pidet.

Comité d'Arrangements.

A. Lassalle,	E. Steinhardt,	Thos. McCluskey,
S. C. Brodowski,	J. Beregeay,	Taylor Johnson.

Comité de Réception.

M. Reidy,	L. Hardell	J. H. W. Brandt,
J. Nunez,	A. L. Lorg,	J. Garcia,
Albert Cass,	Jno. Diamond,	J. Schneydre,
L. Marceau,	C. Lombardi,	H. Grass.

Commissaires.

A. Lassalle,	A. B. Dreme,	Chas. Brown,
F. T. Pattin,	D. H. Beckley,	R. M. Halle,
John H. Reese,	A. M. Bezin,	Thos. Fairweather

Les invitations pour dames peuvent s'obtenir en s'adressant au

Comité d'Invitation.

John C. Smith, chez Chas. Leighton, coin Canal et St-Charles.

E. Kern, chez Kern & Fellman, 139 rue du Cirque.

Thos. M. Closkey, chez D. H. Holmes, rue du Canal.

T. Ranel, chez F. [illegible], Barrière & Co, 135 Canal

E. S. Caylat, chez J. A. Brasselman & Co, coin Magasine et St-Andrew.

Jno. C. Patin, chez J. H. Wilson, rue du Canal.

C. J. Oberlee, chez Blakely & Hogan, 99 et 101 Canal.

Les propositions pour tenir le vestiaire, la barre et le restaurant seront reçues par John C. Smith, chez Kern & Fellman, 139 rue du Cirque, ou E. Steinhardt chez Davis & Jackson, 104 rue Gravier, jusqu'au 1er novembre.

PRIX DU BILLET....$3.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,

A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'Etat. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel sous un gardien, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ,
Enc. Peters et Douane,

ou aux MM. SONIAT FRÈRES,
soins de J. LONG, Kenner P. O

A Vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.

V. OEMICHEN, Successeur de Wm Armstrong.

L. S. POTHIER, de l'ancienne maison Pothier & Fauchaux, de l'ancienne maison McLaurin, Pothier & Co.

OEMICHEN & POTHIER,

Importateurs et marchands de QUINCAILLERIE étrangère et américaine, coutellerie, fusils, outils de charpentiers et de tonneliers, peintures, huiles, vernis, cordages, &c, &c.

Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, Nlle-Orléans, Lne.

8 octobre—6m

JAMES D. AUGUSTIN, Avocat et Not. Pub. JULIEN MICHEL, Avocat. EMIL BURTHE, Not. Pub.

AUGUSTIN, MICHEL & BURTHE,

AVOCATS ET NOTAIRES,

Au No 11 de la rue Carondelet—Gallier's Court, Nlle-Orléans, Louisiane.

Ils exercent également leurs professions dans toutes les paroisses de l'Etat.

30 sept—6m

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T HOWARD.........Président.

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT......$30,000.

Classe M.

Tirage, le SAMEDI, 20 Nov. 1869, à la Nlle-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets.........254 lots gagnant

1 lot de $30 000, soit		$30,000
1 lot de $10,000, soit		10,000
1 lot de $6,000, soit		6,000
1 lot de $1,000 (x 10)	soit	$10,000
50 lots de $200, soit		$10,000
164 lots de $100, soit		$16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit...... $1,800

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $10,000, soit...... $900

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $6,000, soit...... $900

254 lots s'élevant à......... $85,000

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neufs unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots [illegible] auront droit aux 25 lots d'approximation. Exemple: si le billet No. 1,246 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241, 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,248, 1,249 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000 les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $6,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes des billets doivent être adressées à

CHAS. T. HOWARD, président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

30 mars—

P. MALOCHEE,

85.........RUE DU CANAL.........85

APPELLE L'ATTENTION des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique Stock qu'il vient de déballer; et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de:

Faïences, Porcelaines, Verreries,

—ET—

Articles de Ménage,

Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES de CHEMINÉES en PORCELAINE DECORÉE — SERVICES de TABLE de toutes sortes — SERVICES de LAVABO de tous prix—SERVICES à THÉ de différents genres — COUTEAUX de TABLE de la célèbre marque de "RODGERS"—CUILLERES et FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS à EAU EN PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles — PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES—BOLS à PUNCH—CAVES à LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES de TOILETTE—&c., &c., &c.

Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal, et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage tant de luxe que d'utilité.

Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.

Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.

Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de

P. Malochée,

3 oct—6m—C No 85. Rue du Canal.

Dépôt de Glaces françaises et allemandes

La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires,

L. UTER,

No 49.........RUE ROYALE.........No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à des bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières, beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies et chromolithographies de tous genres, cadres ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel, tringles et patères, cordons pour rideaux, crochets, ornements, [illegible], albums photographiques, livres de prière, crucifix, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit ses achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin.

PUROLINE.

Vingt-cinq mille habitants de la Louisiane, du Mississippi et du Texas emploient journellement le gaz

PUROLINE,

Et aucun accident n'a été annoncé.

NOUS avons soumis à l'examen de savants et des hommes pratiques, auxquels nous nous fierons en dehors de toute théorie, des expériences avec le FLUIDE PUROLINE. NE FAIT PAS EXPLOSION, quand on le brûle dans la LAMPE. Il a une [illegible] pour la sécurité. C'est le fluide le plus FLUIDE qui offre le PLUS de SECURITÉ.

Nlle-Orléans, 9 juillet 1869.

J'ai examiné avec le plus grand soin le gaz et je suis convaincu qu'il n'y a pas de danger d'explosion. LE FLUIDE PUROLINE NE FAIT PAS EXPLOSION, et il est plus économique que les autres fluides provenant du pétrole.

J. L. CRAWCOUR, D. M.,
Ancien professeur de chimie de l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans.

J. F. DITTRICH,

ARMURIER,

83.........RUE DE CHARTRES.........83

A l'honneur d'informer les chasseurs qu'il vient de recevoir un bel assortiment de magnifiques fusils à deux coups, provenant des meilleures manufactures d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

Le public trouvera aussi dans ce magasin un assortiment complet d'armes à feu de toutes espèces. Réparations faites à bas prix et garanties.

20oct—1m

AVIS.

M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment

D'ARMES A FEU
DE SA FABRIQUE

de même que de ses cheminées de fusil et avantageusement connues des chasseurs et qu'il offre à des prix modérés.

22 août—3m

194 Chartres.

REVOL,

Armurier, (Médaille d'or, 1868)

210...... RUE DE CHARTRES......210,

INFORME les amateurs de chasse et le public qu'il a en magasin un joli assortiment de fusils anglais, français et système Lefaucheux, venant d'être directement reçus d'Europe. M. Revol se charge de toute espèce de réparations. Pièces de rechange pour les armuriers de la campagne.

20 oct—3m—DMer V

CHARBON, CHARBON.

C. TYLER, bureau No 15 de la rue Carondelet — Dépôt au pied de la rue First.

Charbons Pittsburgh. Cannel anglais et anthracite, livrés dans tous les quartiers de la ville et à bord des steamers; aux plus bas prix du marché et sans frais de charroi.

27 oct—2 ms. C. TYLER.

Charbon! Charbon!! Charbon!

JAS. M. PETERSON,

Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,

Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, comme de coutume, par contrat, ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché.

29 sept—2m

JOHN E. SMITH.

MARCHAND DE CHARBON

(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Bureau, coin Carondelet et Gravier.—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, et de la rue de l'Esplanade, Nlle-Orléans, Le.

Il fournit du Charbon aux presses, aux hôtels, aux fonderies et aux familles — au plus bas prix du marché.

Il appelle aussi l'attention toute spéciale des détaillants sur son stock de charbon.

5 sept—3m

DWARD BEALS, Jr.........ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

Bureaux: No 20 de la rue Carondelet.—Dépôt, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits.

4août—6m

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c., Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

1er janv—1an

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés 7janv—1an

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO.

J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres, pour le marché de cette ville.

J. A. LUM
FRANK H. HOOKER.

Chaudières à sucre du Tennessee

"Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules-de-fourneau et grilles de différents modèles.

Les habitants et facteurs sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables.

Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
16, rue Union.

22juil—au31déc.

$40—$45

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

Magasin transféré au

No 189 DE LA RUE DU CANAL,

COIN BOURGOGNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.

Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.

On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nlle-Orléans.

15—sout—6m

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

Médicaments.

MEDICAMENTS GRATIS.

Nouvelle Pratique Médicale.

LE Docteur P. JEGOU, pratiquant la médecine avec succès depuis quinze ans en cette ville, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il vient d'établir un cabinet de consultations à la pharmacie angle St-Pierre et Dauphine. Les malades qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront traités soit à forfait, soit par consultations ou par visites à domicile, aux prix ordinaires des autres médecins, avec cette différence importante qu'ils n'auront rien à payer pour les médicaments pendant toute la durée du traitement. Tous les nouveaux procédés de l'art de guérir seront employés avec intelligence, selon les diverses maladies. Les ordonnances seront exécutées par M. CLAVEL, un des plus habiles pharmaciens de cette ville, angle des rues Orléans et Bourbon. Consultations de midi à deux heures—gratis pour les pauvres.

Résidence, rue St Pierre, au coin de la rue Royale, Nlle-Orléans. 27 oct—3m

Tout le Monde en Prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par

10 sept—1an J. B. VANHORN & CO.

BANDAGE HERNIAIRE

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus communément que tous les autres bandages du monde, dans toutes les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93.........Rue Baronne.........93

A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

Guérison Radicale.

LE soussigné possède le moyen de guérir la dyssenterie, même chronique, après cinq jours de traitement. Il guérit aussi les plaies réputées incurables, et les panaris après quatre ou cinq jours de traitement. Il extrait les cors. Dans tous les cas, guérison radicale. Il sollicite respectueusement le patronage du public.

Consultations, de 1 heure à 3 heures, pour les indigents. J. FALOUS,
107, Douane, au 1er.

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et facilite la digestion. Dépôt unique

Chez JOS. LLADO, pharmacien,
12 sept—6m coin Dumaine et Chartres.

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure, rien de ce qu'il y entre n'est nuisible. Il a une grande vertu tonique, il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM HOLT MURRAY & Co Mobile,

nos agents, le vendent par chargement au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses contiennent une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
40 & 31, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar18

Cherry Pectoral d'Ayer,

Pour les maux de gorge et les affections pulmonaires, telles que la toux, le rhume, la coqueluche, les bronches l'asthme et la consomption.

Jamais peut-être dans l'histoire du monde, il ne s'est trouvé un exemple d'une confiance semblable à celle que ce remède jouit pour les affections pulmonaires. Il est devenu, après une expérience de plusieurs années, LE CHERRY PECTORAL D'AYER [illegible]. On [illegible].

Bien que la CONSOMPTION arrivée à un certain degré soit considérée comme incurable, il y a beaucoup de personnes [illegible] CHERRY PECTORAL [illegible].

[illegible] protection des CHANTEURS et des ORATEURS.

[illegible] soulagé de l'ASTHME.

Pris en petites doses très fréquemment, il guérit les BRONCHITES.

Le CHERRY PECTORAL [illegible].

L'Ague Cure d'Ayer,

Pour les fièvres en frisson les fièvres intermittentes les fièvres rémittentes les fièvres périodiques ou bilieuses etc. enfin, toutes les maladies qui proviennent des exhalaisons de marais.

Comme l'indique son nom, ce remède GUÉRIT; il ne [illegible] jamais. Il ne contient ni arsenic, ni quinine, ni bismuth, ni zinc, substance minérale ni poison quelconque.

Les guérisons opérées à l'aide de ce remède, dans les districts où règnent les fièvres, sont innombrables et sans exemple. Nous sommes fiers des certificats que nous recevons à ce sujet.

L'AGUE CURE protège les personnes, non acclimatées qui en prennent tous les jours et traversent des endroits où règnent les miasmes.

C'est un excellent remède pour les MALADIES DE FOIE et la bile.

Il est préparé par le

DR. J. C. AYER, Chimiste,

à Lowell, Mass.

Et se vend dans le monde entier.

Le prix en est de $1 la bouteille.

On en trouve chez

MM. E. J. HART & Co., chez WHEELOCK, FINLAY & Co., à leurs dépôts de médicaments patentés, et chez tous les pharmaciens. 1er oct—

DENTISTES

Transfert de Cabinet.

LE Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au-dessus du magasin de M. Baron. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 8 oct—1m

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans, dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, son nombreux clients et ses confrères témoignent de son mérite comme opérateur.

13 oct—au 15 nov

Le Docteur H. Laurence,

DENTISTE,

EST de retour à la Nouvelle-Orléans. Son cabinet est au No. 176 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

5 oct—1m

$20 Seulement 20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix raisonnables. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 8 août—1an

Dr. MALONEY,

DENTISTE,

No 203 rue St-André, près Magasine.

(Quatrième District),

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Le dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du volcanite à des prix modérés.

Consultation en français, en espagnol et en anglais. Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

2mai—

JOHN E. HOLLAND,

AVOCAT

—Et—

NOTAIRE PUBLIC,

5 sept—6m Au No 8 de la rue Royale.

W. W. CARRE & Co.,

350.........RUE DELORD.........350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.

Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 103 St-Charles, Boîte No 40. 9 fév—1an—

Avis aux Marchands commissionnaires, Planteurs de riz et à toutes les personnes intéressées dans le commerce du riz.

LE soussigné, propriétaire d'un moulin à riz, nouveau et bien amélioré, désire attirer l'attention des commerçants et planteurs de riz sur les grands avantages dont jouit son moulin. Les plus grands ordres peuvent être exécutés dans un court délai et les frais sont à bien meilleur marché. On peut se convaincre, par une visite, de ma grande facilité.

Mon broyeur à riz pour laquelle invention j'ai obtenu un brevet, tient le riz frais et le rend plus blanc et plus propre qu'importe quel autre.

On ira chercher sur la Levée le riz envoyé à mon moulin et il sera réexpédié sans frais extra.

PH. HOELZEL,

23oct—1m Nos 258 et 270 rue Tchoupitoulas.

VENTES JUDICIAIRES.

ROBERT H. BOWLES vs. PETER KEVENEY

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 725.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai SAMEDI, quatre de décembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, et désigné par le numéro trois, d'après un certain plan dressé par Bringier, ci-devant arpenteur, déposé en l'étude de D. L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Poydras, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Corlis, suivant acte au rapport de Wm J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 3 décembre 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 nov—2 11,19,27—dé4 4.

A. SHIFF vs E. EZEKIEL.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 479—En vertu d'un ordre de vente rendu le 3 juillet 1869 et à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux de novembre 1869, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

L'installation, etc, du magasin situé No 40 rue du Camp dans le Premier District de cette ville, ainsi que les pupitres, etc., qui y trouvent suivant inventaire déposé en mon bureau pour renvoi.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL
Shérif de la paroisse d'Orléans.

22oct—22, 26, 28, 31—2 nov

LA VILLE DE BALTIMORE vs HENRY PARLANGE.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 21—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI [illegible] de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1o Un terrain de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de Salle de Bal d'Orléans et Café d'Orléans, &c. Le dit terrain mesure cent treize pieds cinq pouces de face à la rue d'Orléans, cent quatre pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne du côté de la rue Bourbon à laquelle profondeur le dit terrain s'élargit de neuf pieds sept pouces de la continuant dans le fond jusqu'à la rue Ste-Anne, la dite ligne mesure soixante pieds huit pouces et sept lignes, cinquante trois pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Royale à laquelle profondeur la dite ligne court vers et perpendiculairement à la rue Bourbon cinquante-sept pieds quatre pouces et quatre lignes, de là la dite ligne court vers et perpendiculairement à la rue Ste-Anne et mesure sur une profondeur ultérieure de cent [illegible] pieds deux pouces et quatre lignes et sur soixante-dix-sept pieds, pouces et quatre lignes de largeur, et face à la rue Ste-Anne.

2o Un terrain situé dans l'ancienne Municipalité No Un, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Royale, Ste-Anne et Bourbon, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de "Théâtre d'Orléans." Le dit terrain mesure soixante-treize pieds quatre pouces de face à la rue d'Orléans, cent soixante-cinq pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Bourbon, l'autre propriété ci-après décrite, et sur l'autre ligne du côté de la rue Royale le dit terrain mesure cent quatre pieds sept pouces et sept lignes à laquelle profondeur le dit terrain se rétrécit de neuf pieds sept pouces, de là, courant dans la profondeur jusqu'à la rue Ste-Anne, soixante-trois pieds huit pouces et sept lignes de manière à avoir sur la ligne du fond et de face à la rue Ste-Anne, soixante-treize pieds neuf pouces.

3o Un terrain situé dans l'ancienne Municipalité No Un, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Royale, d'Orléans et Bourbon, mesurant trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ste-Anne, soixante pieds sept pouces et une ligne du côté de la rue Royale, limitrophe à la propriété ci-dessus décrite, cinquante sept pieds six pouces et sept lignes sur la ligne du côté de la rue Bourbon, à laquelle profondeur la dite ligne court perpendiculairement à la rue Bourbon, de manière à former un passage ou corridor en commun avec la propriété adjacente de trois pieds deux pouces et quatre lignes ouvrant sur la rue Bourbon et sur la ligne du fond du dit terrain, et le terrain adjacent mesurent soixante quatre pieds de largeur.

4o—Un terrain situé dans l'îlet contigu dans le fond à la propriété ci-dessus décrite, formant l'angle des rues Orléans et Bourbon, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue d'Orléans sur cent cinq pieds six pouces de profondeur et de face à la rue Bourbon et cinq pieds trois pouces sur la ligne à l'opposite, limitrophe du théâtre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les susdits terrains, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, le tout ainsi qu'il appert au plan dressé par L. Surgi, voyer de l'ancienne Municipalité No Un, daté du 15 mars 1867 et déposé au greffe de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Une copie duquel plan est aujourd'hui exposé à la Bourse.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3oct—8,7,26—2 nov

F. B. BRAND vs JAS. STAFFORD.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 850—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, six de novembre 1869, à 12 heures P. M., à mon entrepôt, No. 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

L'installation et tuyaux de gaz, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour renvoi.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—26, 29—2 & 6 nov

MEDECINS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR BERJOT

A transféré sa résidence

Rue Ste-Anne No 127,

Entre Dauphine et Bourgogne.

Consultations de midi à deux heures. 28oct—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR ORIARD

A transféré sa résidence

Encoignure Orléans et Dauphine.

Consultations de midi à deux heures. 26 oct—1m

LE Dr. JULES HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.

OCULISTE.

140.........RUE DU CANAL.........140

Consultations de 11 à 2 heures.

1er oct—1an—3 f pa

Succursale des Bains Electro-Chimiques du Dr. Vergnes.

ARTHUR FORTIER, Propriétaire.

127.......RUE CARONDELET.......127

LES bains électro-chimiques du Dr. Vergnes doivent leur célébrité à la guérison de personnes qui souffrent des effets du mercure pris sous une forme quelconque; ils sont plus, le calomel, l'onguent mercuriel—ou des suites de l'absorption d'une substance délétère ou métallique quelconque. L'efficacité en est surtout remarquable dans les cas de paralysie, rhumatisme, fièvres en frisson, dyspepsie, affections nerveuses, débilité et maladies chroniques.

Pour les consultations on trouvera le Dr. Dugas à l'établissement, tous les jours, de 11 heures du matin à midi. 5 octobre—1m

DR. PERRIER,

214.........DAUPHINE.........214

(Entre Ursulines et St-Philippe)

NOUVEAU et infaillible procédé pour la guérison de toutes les maladies de peau; des ulcères, du Tétanos, des Panaris, Cancers, Fistules, Cancres, Hémorroïdes et tumeurs de toutes sortes.

Consultations de 7 à 9 heures A. M., et de 2 à 6 heures P. M. 6 oct—1m

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI.

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert, mardi prochain, 16 courant, et en état de recevoir les convalescents ou malades qui voudront bien se confier à ses soins, ainsi que toutes personnes qui, pour cause de débilité, désireraient se rendre sur ses lieux pour y prendre des bains de mer ou d'eau de source.

Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr Chs. Deléry, 71 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. Dorlocourt, rue Royale 157, trésorier du même bureau.

Il y aura une réduction de prix pour les actionnaires.

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des tumeurs de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

R. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris.

60, Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la

MEDICATION HYDROTHÉRAPIQUE

douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets de mercure, guérit de la spermatorrhée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1 an

Bec et Régulateur de Gaz de

WALSH.

Une économie de quinze à vingt-cinq pour cent par mois est garantie.

Ce bec donne, en outre, une aussi bonne sinon une meilleure lumière que tous ceux qu'on a employés jusqu'ici.

C. H. GARTRELL,

Bureau, No 134 de la rue du Camp,

En face de la Place Lafayette.

NOUS certifions que nous nous servons du BEC et RÉGULATEUR DE GAZ de WALSH, depuis trois mois. En comparant nos comptes avec ceux des mois antérieurs, nous trouvons que nous avons fait une économie de VINGT-CINQ POUR CENT OU DAVANTAGE PAR MOIS.

Nous avons une AUSSI BONNE sinon une MEILLEURE LUMIÈRE.

Nous le recommandons avec plaisir à tous ceux qui désirent pratiquer l'économie.

JOS. ZIEGLER, No 94 rue Poydras.
MIGUEL ESTELLA, No 67 rue des Magasins.
JULES SOCHA, No 131 rue de Chartres.
THOMAS JORDA, coin des rues Gravier et Dryades.
W. C. MEAGHER, au "Marble Hall" rue Lafayette.
CHARLES MILTIMORE, au "Green Room," Commercial Place.

Transfert de Magasin.

A. C. PIERPONT & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 15 de la rue Nouvelle Levée, au No. 2 de la rue Tchoupitoulas, No. 2 de la rue Nlle Levée, Nos 46, 48 et 50 de la rue de la Commune,

Coin Tchoupitoulas, Nlle. Levée et Commune

Robes et Confections,

41, RUE BOURBON.

Mme E. TRIBOUT,

QUI depuis dix années était première chez Mme Olympe, se met à la disposition des dames de la ville et de la campagne qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

23oct—1m,t,l,3

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO

Grande Vente de

Marchandises sèches de fonds et de fantaisie, importées et américaines.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 2 novembre, à 10 heures aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—

600 lots de marchandises sèches—Couvertures blanches et couvertures grises, flanelles, cotons, indiennes, cotons à draps, coutils à matelas, kersey, linseys, cotonnades, casimirs, draps, soieries, popelines, mérinos, mousselines laine, gants de peau de chevreau, gants fil de Lisle, malakoffs, bonneterie, parapluies, mouchoirs, etc., etc.

200 pièces mousselines suisses impériales,

200 lots articles de fantaisie et "notions".

—Et—

1 caisse jeans, imparfaite. 2nov

PAR EUGENE TOURNE

Successeur de BERNARD TURPIN.

Pour clore la balance des Marchandises ci-dessous.—Ex-barque PATMOS, de Marseille.

—Vins de Bandol, Porto, Madère, Sherry, Savon, Huile d'olive, etc.

PAR EUG. TOURNE, encanteur.—MERCREDI, 3 novembre 1869, à 4 heures et demie P. M., il sera vendu, sur la Levée, au pied de la rue Hôpital, pour clore—

20 barriques Bandol,
90 do vin rouge,
30 quarts Porto,
31 do do, Segolds,
15 do Madère,
175 caisses savon de Castille,
20 do cassis du Mont d'Or,
225 paniers huile d'olive grandes et demi-bouteilles, Puget,
100 caisses salaisons assorties,
175 do muscat de Frontignan.

Conditions à la vente. 2nov

En débarquement de la barque PATMOS, de Marseille:

VINS DE BERGASSE, de ROUSSILLON, Sherry, Port-Wine, Huile d'olive, Vermouth.

PAR EUGENE TOURNE.—MARDI, 2 novembre 1869, à 11 heures A. M., il sera vendu, sur la Levée, au pied de la rue Ursulines, en débarquement de la barque "Patmos", arrivée de Marseille—

200 barriques vin rouge Bergasse,
60 do do Roussillon Faure,
150 quarts sherry pale Paul, Emile, Thomas,
20 do brandy-port Gautier, supr.,
300 paniers huile d'olive Piaggiol,
80 caisses Vermouth.

Conditions à la vente. 29 oct

PAR J. DEJAN JR.

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais.—A l'encan

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur.—Il sera vendu MARDI, 2 novembre 1869, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. L'Lary, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires; beaux mulets d'habitations et de ville, &c., &c.

— Egalement —

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c., &c.

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6oct—

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., encanteur—Bureau et entrepôt No 158 de la rue Gravier—Il sera vendu mercredi 3 novembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 158 de la rue Gravier, près Carondelet—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Egalement, marchandises, toutes les semaines, à l'arrivée des steamers—Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E.-U. 1er juillet

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus de l'établissement. 21août—1an

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent ont à cœur de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance: $30 en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. P. Poursine & Cie, rue Natchez, Nlle-Orléans.

15 août—3 m. M. D. J.

COLLEGE ST.-CHARLES,

Grand-Coteau Lne.

LE Rév. L. CURIOZ partira de la ville, pour ce Collége le SAMEDI, 6 novembre prochain, à bord de "Annie Wagley." Il se chargera des élèves qui lui seront confiés.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Rév. L. CURIOZ au coin des rues Commune et Baronne, ou à M. P. Poursine, agent du Collège, au No 36 de la rue Natchez. 28 oct—

JEFFERSON ACADEMY.

123.........CONTI.........123

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

Dirigé par

G. J. LORD.

Cette maison d'éducation connue depuis longtemps comme une des principales institutions du Sud sera rouverte le 2 novembre. M. Lord sera sur les lieux tous les jours de 9 à 4 heures à midi, jusqu'à ce que école soit ouverte. 27 oct—

La STATE SEMINARY.

Cette Institution sera réouverte, à Baton-Rouge, le LUNDI, 1er novembre 1869

LA STATE SEMINARY,
Baton-Rouge, Lne., 22 octobre 1869

Ordre spécial No. 3.

Sur la recommandation de Son Excellence le gouverneur Warmoth, les Directeurs de l'Asile des Sourds et Muets, à Baton-Rouge, ont offert de vaste édifice aux Directeurs de "la State Seminary" pour les élèves.

L'Académie recommencera ses classes à Baton-Rouge, le LUNDI, 1er novembre prochain.

Les élèves sont requis de se présenter à l'Institution au jour et au lieu indiqués.

D. F. BOYD,
Surintendant.

Collége Classique et Commercial.

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs:

EDW. C. HAYDEL——CAS. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français 31janv—1an.

Leçons de Musique.

JOS. A. DAWSON, trois fois lauréat au Conservatoire de Bruxelles, a son de retour à la Nouvelle-Orléans, se charge de donner des leçons de piano et d'harmonie. On pourra s'entendre avec lui chaque jour au No 336 [illegible] ou chez Blackmar, rue du Canal, No 167, de 1 à 2 heures P. M.

Mlle Octavie Labranche

ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un

PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES,

le 4 OCTOBRE, au No 444 de la rue du Camp

3oct—3m

Collége de la Passe-Christian,

PASSE-CHRISTIAN, MISS,

Sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.

L'OUVERTURE des classes de cette Institution littéraire et scientifique aura lieu LUNDI 4 octobre.

Les études régulières seront immédiatement reprises et continueront sans interruption.

Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires de l'Institution, ou s'adresser, par écrit, au Frère Isaïah, président du collège.

N. B. Le Frère Isaïah et quelques-uns de ses professeurs seront à la Nlle-Orléans, au collège Ste-Marie le VENDREDI 1er octobre. Ils en partiront, avec leurs élèves dans la matinée du vendredi, pour la Passe Christian, par le steamer Laura.

Les élèves qui ont l'intention d'entrer au collège sont priés de se tenir prêts [illegible] le lundi suivant, à l'ouverture des classes.

21sept—

Prospectus du Collége de l'Immaculée Conception

à la Nlle-Orléans.

CETTE Institution littéraire incorporée par l'Etat de la Louisiane et autorisée à conférer des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus. Les bâtisses sont bien adaptées aux besoins d'un Collége. Une cour complètement séparée de la rue est réservée pour les récréations, de sorte que depuis l'arrivée des élèves à 7 heures et demie du matin jusqu'à leur départ, à 4 heures de l'après-midi, ils sont constamment reçus et surveillés.

Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la chimie, la philosophie, la tenue des livres et les branches ordinaires du commerce. Les élèves ne sont admis au collège que s'ils savent lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le principal but des professeurs. Les parents reçoivent d'eux, tous les mois, un bulletin qui leur annonce quels ont été la conduite, les progrès de leurs enfants, leur position en classe et le nombre de jours qu'ils sont assistés aux leçons. L'année scolaire commence le 1er lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Conditions—Cours moyens d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, 2 mois $20

Cours préparatoires......... 16

Les études recommenceront le 4 octobre.

F. GAUTRELET, S. J.,
Président.

18sept—2m

Institution G. H. GORDON

CETTE Institution a été transférée au No 142 de la rue des REMPARTS, entre Toulouse et St Pierre, près la Place Humboldt, ancienne Place Congo.

Les classes de latin et de grec pour les commençants s'ouvriront le 1er octobre 1869.

Il y a des classes de dessin linéaire, de tenue des livres, &c., de 6 à 9 heures DU SOIR. 19 sept—2m

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ,

No. 287, rue Prytania, encoignure Première.

MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boîte No 1413.

21août 6m

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES.

BECS DE GAZ.

CHEMINÉES ET MÈCHES.

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD,

29 sept—1 an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)

Bureau, No 21 de la rue du Camp,

4 juin—6m (Au premier)

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,

—ET—

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

16juil—6m Nouvelle-Orléans

Quinine, Quinine.

A VENDRE en douane et en magasin,

5000 ONCES QUININE de marques recherchées,

F. J. HART & Co.,

Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

En magasin et attendu,

OPIUM GOMME,

BLUE MASS,

BI-CARBE DE SOUDE,

A vendre en douane et en magasin, par

E. J. HART & Co.,

12 oct Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur de

MARGARET,

Nos. 74, 76 et 78, de la rue de la Nlle-Levée, Nlle-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1 an

J. K. BAILEY,

246.........Rue du Canal.........246

VINAIGRE.

Etabli en 1849.

ACHAT de cidre vin et bière aigres.

Achat de barils vides 2juillet—1an—3fpa

VENTES A L'ENCAN

PAR H. SCOTT.

MALLES A 60 JOURS DE CRÉDIT

Malles! Malles! Malles!

Habillements! Habillements! Habillements!

Il sera vendu, AUJOURD'HUI, mardi, 2 novembre 1869, à 10 heures, dans la salle d'encan au No 46 de la rue de Chartres—

PAR H. SCOTT—H. MARKS Encanteur.—MILLE MALLES de toutes les grandeurs et de tous les genres—formant un grand assortiment complet des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest.

Ces malles seront vendues sans réserve à 60 JOURS DE CRÉDIT, EN BILLETS ENDOSSÉS A SATISFACTION.

Il sera vendu, le même jour, une grande consignation d'habillements, qui vient d'être reçue par le steamer "Crescent City", et sur laquelle l'attention de tous les marchands est appelée, car c'est un assortiment rare pour les détaillants de la ville et les marchands de la campagne.

CONDITIONS—Pour les malles, 60 jours de crédit.

Pour les habillements, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2 oct

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente importante,

—DE—

1,000 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins, formant un assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern encanteur—MERCREDI, 3 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres—

1,000 caisses de bottes, souliers et brodequins, d'hommes, de dames, de demoiselles et d'enfants.

Ces chaussures conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne. 2 nov

PAR G. DE FERIET.

Grande propriété de prix, formant l'angle des rues Carondelet et Prieur—avec les améliorations qui se trouvent dessus, les matériaux, &c.

Succession de J. I. Depouilly—No 28,608.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No [illegible] de la rue Royale—SAMEDI, [illegible] de ce mois, [illegible] à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles [illegible] en vertu d'un ordre de l'Hon. Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du [illegible] 17 septembre 1869, les propriétés foncières ci-après décrites et appartenant à ladite succession, savoir—

DEUX TERRAINS, désignés par les lettres E [illegible] dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, [illegible] Prieur, St-Pierre et [illegible]. [illegible]

[illegible]

Vente continuée.

GRANDE VENTE IMPORTANTE

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE,

De soixante îlets et demi, îlets et quatre cent onze terrains situés dans le Troisième District, immédiatement attenant l'ancienne Raffinerie de sucre appartenant aujourd'hui à M. A. W. Walker, et bien connue sous le nom de "Propriété Lizardi."

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No [illegible] de la rue Royale—JEUDI [illegible] à la Bourse d'Encan [illegible] de l'Hôtel St-Charles [illegible] Troisième District [illegible]

—*Dans le Troisième District de cette ville*—

[illegible]

Vente importante, à l'enchère publique, de cent cinquante terrains et trente îlets ou partie d'îlets, situés dans le Troisième District—Vente pour le compte de la succession de M. J. de Lizardi.

Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans—No 32,991

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 50 de la rue Royale—JEUDI, [illegible] novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 28 septembre 1869, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la succession de M. J. de Lizardi, savoir—

10—Quinze Terrains formant l'îlet désigné par le No 1, compris entre les rues Morales, Baties Reynes, Casacalvo et Reynes, et la ligne de séparation mentionnée, appartenant à Don Miguel Genaro de Lizardi. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

2o—Quinze terrains formant l'îlet et désigné par le No 2, compris entre les rues Casacalvo, Reynes, Dauphine ou Grands-Hommes et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

3o—Cinq Terrains formant l'îlet désigné par le No 3, compris entre les rues Dauphine ou Grands-Hommes, Reynes, Craps ou Bourgogne et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

4o—Quinze Terrains formant l'îlet désigné par le No 4, compris entre les rues Craps ou Bourgogne, Reynes, Amour ou Remparts et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

5—Dix Huit Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 5, compris entre les rues Amour ou Remparts, Reynes, Bons Enfants ou St-Claude et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

6—Douze Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 6, compris entre les rues Bons Enfants ou St-Claude, Reynes, Morales et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

7—Six Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 7, compris entre les rues Morales, Reynes, Urquhart et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

8—Sept Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 8, compris entre les rues Urquhart, Reynes, Gired et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

9—Sept Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 9, compris entre les rues Gired, Reynes, St-Jean-Baptiste et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

10—Douze Terrains situés dans l'îlet désigné par le No 10, compris entre les rues St Jean-Baptiste, Reynes, Claiborne et la ligne de séparation mentionnée ci-dessus.

— Egalement —

Vingt-sept îlets ou parties d'îlets situés immédiatement derrière les susdites propriétés, désignés par les Nos 11 à 40 inclusivement et s'étendant de la rue Claiborne au fond.

Le tout d'après des plans et arpentages de C. A. de Armas, ingénieur civil et arpenteur, datés du 30 septembre 1869 et sur lesquels toutes les lignes et mesures sont exactement décrites.

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Il sera permis à l'acheteur de pré-payer le recouvrement du montant d'un billet que chaque [illegible] (honoraires d'avocat) sur le montant recouvré, les honoraires seront également garantis par hypothèque. L'acquéreur ou les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant C. Ledardeur, notaire public aux frais des acquéreurs.

Des plans lithographiés seront distribués une semaine avant le jour fixé pour la vente. 31 août 4 nov

Très agréable résidence au Faubourg Tremé, avec un magnifique terrain, situés dans la rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur, et en face desquels passent les chars de la ville.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, No. 50 de la rue Royale—SAMEDI, 13 novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur. Le dit terrain a, mesure américaine, 32 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine, sur 169 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Prieur, 169 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 32 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une résidence basse, No 331 rue Dumaine, à façade en briques, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, galerie latérale; dans le fond, une bâtisse en bois, à 1 étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres à feu; cuve, lieux d'aisance, cour pavée en briques, etc.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale privilège de vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an. Les bâtisses devront être assurées pour leur valeur, la police devra être transférée au vendeur, la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès devra être stipulée dans l'acte de vente et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1869.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31oct

---

VEN[TES A L'ENCAN]

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Bottes et Souliers! Bottes et Souliers!

HABILLEMENTS! HABILLEMENTS!

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE DE

650 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins de messieurs, dames, demoiselles, jeunes garçons et enfants

— Egalement —

300 douzaines Souliers en caoutchouc fantaisie, venant d'être reçus, pour enfants, directement de Philadelphie, par le "Juniata"

— Et —

500 lots Habillements de saison, pour messieurs.

PAR HOFFMAN MARKS & CO—Levy encanteur—le MARDI, le 2 de courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 32 de la rue de Chartres, il sera vendu—

[illegible]

PAR JOSEPH HOLZ

Grande vente de Marchandises Sèches, Marchandises de Fantaisie, Articles de Modes, Notions, &c.

PAR JOSEPH HOLZ [illegible]

[illegible]

Vente sans Réserve,

MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES

[illegible]

PAR B J MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Vente importante de beaux Chevaux de selle et de harnais, Mulets, Buggies, Harnais, etc. à l'encan

[illegible]

Un assortiment général de Meubles

[illegible]

Transfert de lieu de vente.

[illegible]

PAR C. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.

OFFRE en vente à MARDI [illegible] et SAMEDI [illegible]

[illegible]

The Barbarin Gas Lighting Company of Louisiana.

ETAT DE LA LOUISIANE

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

ARTICLE XIII.

[illegible]

ARTICLE XIV.

[illegible]

ARTICLE XV.

[illegible] Ainsi fait et passé à la Nlle-Orléans, [illegible] en présence de James M. Moore et William H. Green [illegible].

L'original est signé:

BENJAMIN FLORANCE.
J. TUYES.
L. F. GENERES.
HY. PEYCHAUD.
C. CAVAROC.
J. W. HINCKS.
E. H. REYNES.
E. J. ADLER.
A. BARBARIN.
J. M. MOORE.
W. H. GREENLEAF.
A. MAZUREAU, N. P.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte [illegible].

Nlle-Orléans, 7 octobre 1869.

A. MAZUREAU, notaire public.

10oct—1m,lfpa.